



## Renseignement invalidité et credit renouvelable

-----  
Par Alain51

Bonjour,j ai une question qui me tracasse , voilà je suis en invalidité catégorie 2 ,depuis plusieurs années déjà,, j ai des crédits renouvelables pris avant le passage en invalidité, à l heure actuelle j ai des difficultés à rembourser ,je voulais déclarer mon invalidité pour ne plus rembourser, mais je pense que ce n est plus possible ?  
Quand pensez vous ? Merci

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour  
Il faut relire le contrat d'assurance emprunteur.  
Et si l'invalidité date de plus de 2 ans c'est prescrit.  
Avez-vous envisagé un dossier de surendettement ?

-----  
Par Alain51

Oui merci l invalidité date depuis plus de 2 ans

-----  
Par yapasdequoi

Donc oubliez l'assurance emprunteur qui ne couvrira rien.

-----  
Par Alain51

OK d accord merci pour ce renseignement, par contre le dossier de surendettement j'ai peur de perdre mes moyens de paiement

-----  
Par yapasdequoi

Le dépôt du dossier entraîne l'inscription du demandeur au fichier national de incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP).  
C'est la contrepartie pour lever les relances et menaces de saisie.  
Mais c'est vous qui décidez.

-----  
Par Alain51

J ai pas encore de menaces de saisie etc,,,je paie tant bien que mal , je voulais prendre les devants ,j avais même essayé le rachat de credit mais sans succès

-----  
Par kang74

Bonjour

Vous ne vivez qu'avec la pension d'invalidité ?

-----  
Par Alain51

Bonjour j ai un petit complément de prévoyance

-----  
Par kang74

Suivant le montant de vos revenus vous pourriez voir si vous avez le droit à l'ASI ou l'AAH .

Et voir avec une assistante sociale pour la gestion de votre budget, voir s'il y a des aides ponctuelles ou pas, qui peuvent vous aider .

Je pense notamment à une aide alimentaire via les épiceries sociales qui vous permettrait sur un temps limité de faire baisser vos charges mais il peut y en avoir d'autres .

Il ne faut pas attendre d'être mis à la rue pour le faire .